

# Lesotho

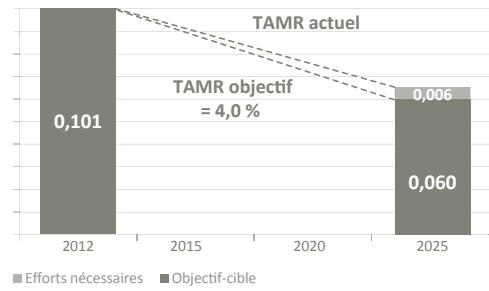
Date d'adhésion :  
Juillet 2014

## Faits marquants

- Un plan d'action pour la nutrition national, intersectoriel global, multi-sectoriel et multi-acteurs est en place, sert de cadre commun de résultats et définit le rôle des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre des programmes de nutrition, comprend un cadre de suivi et d'évaluation et des outils de notification standard et un plan de mise en œuvre.
- Le Roi Letsie agit actuellement en tant que champion de l'Union africaine pour la nutrition.

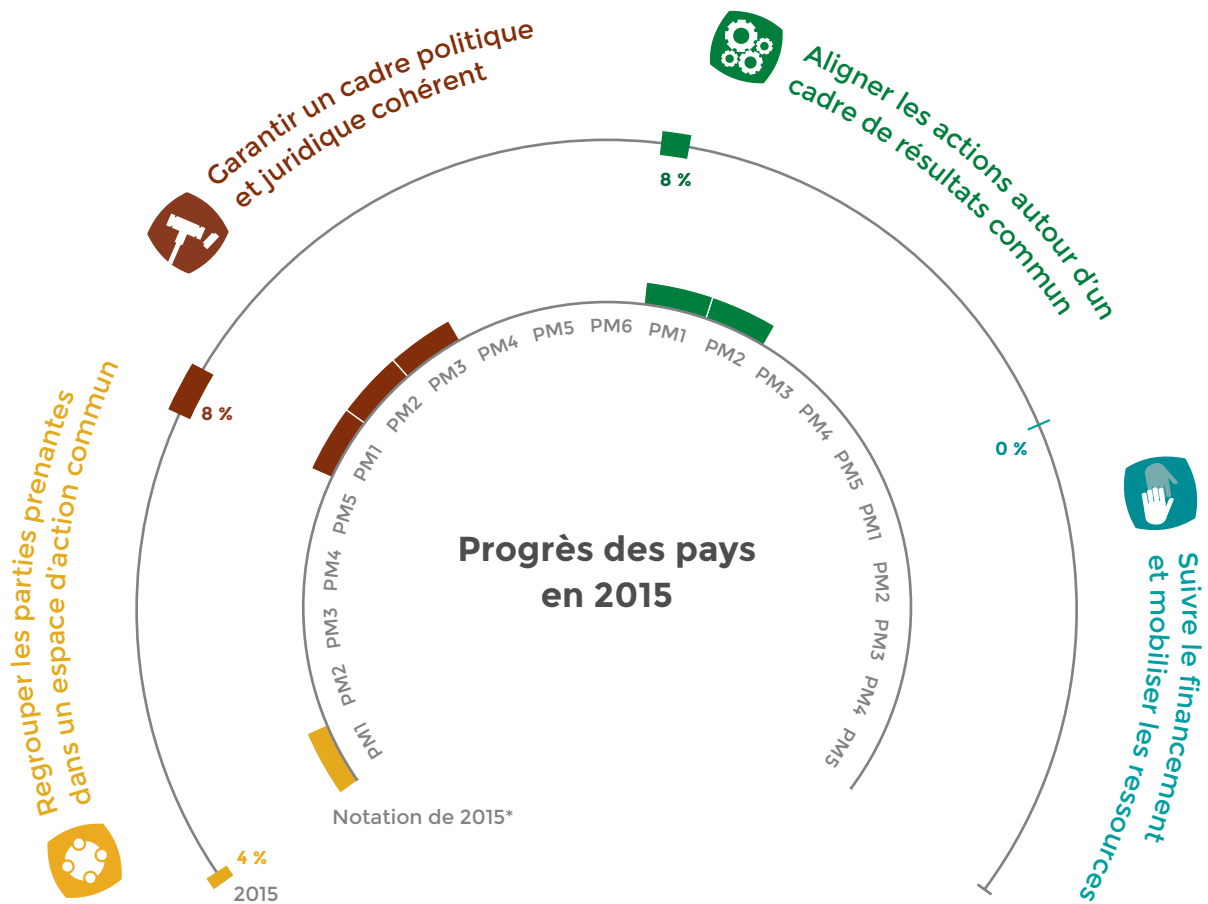
### Objectif-cible de réduction du retard de croissance

Prévalence initiale: 39,0 % (U5 millions d'enfants souffrant de retard de croissance) Objectif de prévalence: 22,8 %



|   |        |
|---|--------|
| Retard de croissance des enfants de moins de cinq ans : | 39,0 % |
| Faible poids à la naissance :                           | 9,3 %  |
| Allaitement exclusif des nourrissons de 0-5 mois :      | 53,5 % |
| Émaciation des enfants de moins de cinq ans :           | 3,9 %  |
| Surpoids des enfants de moins de cinq ans :             | 7,3 %  |
| Anémie des femmes entre 15-49 ans :                     | 26,8 % |

\*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.



\*Voir page 29 pour davantage d'informations sur la notation de chaque indicateurs de progrès 2015



Le Bureau de coordination de l'alimentation et de la nutrition (FNCO) basé dans les services du Premier ministre est chargé de fournir l'orientation de la politique, des conseils techniques, la coordination, la supervision, le suivi et l'évaluation et la mobilisation des ressources des programmes d'alimentation et de nutrition sur la base d'une vision. Il est également chargé de coordonner la mise en œuvre de la Politique nationale de nutrition (en cours de rédaction). Le Bureau de coordination de l'alimentation et de la nutrition coordonne différents secteurs gouvernementaux, organisations non gouvernementales (ONG) et partenaires de développement. Ce bureau comprend quatre équipes de

travail multi-sectorielles : l'équipe technique de la nutrition ; le sous-comité de la politique ; le sous-comité de la recherche et un groupe de travail sur les micronutriments. Le Royaume du Lesotho n'a pas encore établi des partenariats avec le Secteur privé, mais reconnaît qu'il a un rôle crucial à jouer dans les initiatives de plaidoyer, qui favorisent le renforcement des efforts en matière de nutrition. Le Royaume du Lesotho entend organiser en 2015 une réunion de sensibilisation avec les différentes parties prenantes, afin de les sensibiliser aux principes du Mouvement SUN.



Une analyse approfondie des politiques et programmes existants pertinents pour la nutrition a été réalisée avant l'élaboration de la politique nationale de nutrition, dont l'ébauche a déjà été rédigée. La nutrition a été intégrée dans plusieurs politiques, y compris la Politique de sécurité alimentaire du Lesotho et les Orientations stratégiques (2003), la Politique nationale sur le VIH et le sida,

la Stratégie du secteur agricole et le Document stratégique de réduction de la pauvreté, qui a été adopté concomitamment avec la Vision nationale 2020. Plusieurs législations pertinentes pour la nutrition ont été rédigées par les ministères du Commerce et de la Santé avec un accent sur les normes de santé, de sécurité alimentaire et celles sur les produits alimentaires.



Un Plan d'action national pour la sécurité alimentaire (2007 - 2017) soutient l'amélioration de la planification et la mise en œuvre des activités alimentaires et nutritionnelles menées par les ministères de tutelle. Ces activités sont supervisées par le Bureau de coordination de l'alimentation et de la nutrition et bénéficient du soutien de divers organismes des Nations Unies et des ONG.

Avec l'appui technique des partenaires au développement, toutes les parties prenantes nationales concernées ont été consultées en 2014 pour élaborer un « Plan d'action intersectoriel

de nutrition » (CSNAP), qui possède de nombreux attributs d'un cadre commun de résultats (CCR). C'est un plan national de nutrition global avec une approche multi-sectorielle de mise en œuvre des programmes de nutrition par les différentes parties prenantes. Le Plan d'action intersectoriel de nutrition décrit clairement les moyens par lesquels les programmes peuvent s'arrimer aux politiques nationales pertinentes pour la nutrition. Ce plan définit aussi le rôle de diverses parties prenantes, propose un cadre de suivi et d'évaluation, ainsi que des outils standard de reporting.



Le chiffrage du Plan d'action intersectoriel de nutrition n'a pas été réalisé, ce qui a entravé la mobilisation des ressources. L'analyse du budget 2015 entreprise cette année a révélé l'existence d'importantes allocations budgétaires pour la nutrition, même si leur répartition ne permet pas d'estimations fiables de la part qui revient à la nutrition. Le ministère de la Santé, avec le soutien de la Clinton Health Access Initiative, effectue la cartographie annuelle

des ressources financières qui compare les dépenses et l'information budgétaire projective entre les gouvernements et les partenaires de développement pour identifier le niveau des ressources disponibles. Cette cartographie peut être améliorée afin de mieux saisir les allocations contribuant à la nutrition. Enfin, le Royaume du Lesotho va bientôt commencer une étude sur le coût de la faim en Afrique (COHA) afin d'aider à mobiliser des fonds.